

RAPPORT N° 363 DE SOS-TORTURE BURUNDI PUBLIE LE 26 NOVEMBRE 2022

Le présent rapport de SOS-Torture Burundi couvre la période du 19 au 26 novembre 2022 concernant les cas de violations des droits de l'homme au Burundi.

Au moins quatre (4) personnes ont été assassinées au cours de cette période dans différentes localités du pays.

1. Atteintes au droit à la vie

- Une information parvenue à SOS-Torture Burundi le 20 novembre 2022 révèle que trois corps sans vie ont été découverts dans les communes de Buganda et de Murwi de la province de Cibitoke (nord-ouest du Burundi). Le premier corps d'un jeune homme non identifié, âgé d'une trentaine d'années, a été découvert dans la matinée du 18 novembre 2022 tout nu, ligoté et pendu à l'aide d'une corde sur un arbre à la 4^{ème} transversale sur la colline de Ndava en commune de Buganda, à quelques 500 mètres de la rivière Rusizi séparant le Burundi de la République Démocratique du Congo (RDC).

Le deuxième corps d'un jeune homme non identifié en décomposition avancée a été découvert le 17 novembre 2022 sur la colline de Kansega, dans la même localité de Ndava.

Le troisième corps d'un jeune homme non identifié a été repêché dans la rivière de Gitenge le 14 novembre 2022 au pied de la colline et zone de Buzirasazi dans la commune de Murwi.

SOS-Torture Burundi dénonce la recrudescence de la criminalité dans cette province de Cibitoke réputée comme un dépositaire de personnes assassinées et

dont les corps sont ensuite retrouvés abandonnés dans ou près de la rivière Rusizi. Elle demande à l'autorité judiciaire d'engager des enquêtes minutieuses pour identifier les auteurs de ces crimes et les traduire devant la justice.

- Dans la journée de dimanche 20 novembre 2022, le corps sans vie de Gamaliel Vyuname a été repêché dans la rivière Malagarazi, frontalière avec la République unie de Tanzanie, au pied de la colline et zone de Butezi, en commune de Giharo de la province de Rutana (sud-est du Burundi).

Selon des sources locales, quelques jours avant sa disparition, Gamaliel Vyuname, originaire de la même localité, avait répondu à une invitation de l'ancien chef de colline de Butezi, Vincent Butoyi, qui lui demandait de venir chez lui récupérer une somme d'argent.

Les mêmes sources indiquent que la victime est tombée dans une embuscade des jeunes Imbonerakure qui l'ont assassinée avant d'arriver à sa destination. Nous appelons à la fin des exactions de cette milice et aux enquêtes pour châtier les auteurs de ce crime odieux.

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situés à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.